

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. QUEBEC, 15 NOVEMBRE, 1871. No. 3.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication—Neuvième entretien sur la famille — Extrait d'une lettre à M. l'abbé Tanguay—Le culte de la bonne Sainte Anne en Canada—Chronique.

Notre publication.

Nos lecteurs se rappellent qu'à la suite de l'incendie qui, dans l'été de 1870, a fait de si grands ravages dans le Saguenay, nous avons consacré tout un numéro de notre Gazette à la description de cette terrible conflagration. Aujourd'hui, sans donner autant d'espace au malheur qui vient de peser sur Chicago et sur quelques comtés de l'Ouest, nous lui accordons cependant le plus de pages qu'il nous soit possible, et pour faire connaître des détails qui ne peuvent qu'exciter nos sympathies, nous omettons notre causerie sur l'agriculture.

Neuvième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Deuxième devoir.—*L'Instruction.—Le jour de la première communion.*

Qu'il est grand, qu'il est beau, le jour où un enfant s'approche pour la première fois de la table des anges ! O prodige étonnant ! O Miracle éclatant ! Cet être jeune et faible voit les portes du ciel s'ouvrir devant lui : Il voit son Dieu lui tendre les bras, lui donner le baiser de paix, s'introduire dans sa poitrine, dans le plus profond de son cœur !

N'est-ce pas là l'excès du bonheur ? Est-il une faveur sur la terre, qui puisse être comparée à celle-là ? Et n'était il pas inspiré l'enfant à qui son père, propriétaire d'une fortune immense, disait, pour éprouver ses dispositions : " Mon fils, si tu veux retarder ta première communion d'un mois, je vais te donner tout ce que tu me demanderas ; tu auras de l'or, de l'argent, de précieux bijoux, de splendides voitures, des serviteurs à ton service ; enfin rien de ce qui pourrait te faire plaisir, et satisfaire tes goûts, ne te sera refusé. — " Mon père, répondit cet enfant, en poussant un profond soupir, votre proposition m'étonne grandement ! Mais quels sont donc tous les avantages que vous m'offrez, comparés au bonheur de recevoir celui qui d'une seule parole a créé le ciel et la terre ? C'est de la fumée, de la vapeur que vous m'offrez en retour de richesses inappréciables. Si, aujourd'hui même, au lieu des biens périssables que vous voulez me faire échanger contre mon Dieu, vous me menaciez des plus grandes tortures, pour me détourner du bonheur qui m'attend, je vous dirais avec courage, je suis prêt à supporter la prison, les fouets, le crucifiement, la mort même, pourvu que ma félicité ne soit pas retardée d'un instant.

Si tous les enfants qui font leur première communion avaient d'aussi heureuses dispositions, quel bel avenir ils se prépareraient à eux-mêmes, quelles bénédictions ils attireraient sur leur famille et leur paroisse.

Voici maintenant une description de première communion faite par un prêtre qui en avait été l'heureux témoin. Il s'adresse à une mère de famille qui avait deux de ses enfants, parmi les jeunes élus de ce jour et lui dit : " J'ai pu observer les jeunes
" communiants parfaitement. Le recueillement de
" tous a été parfait ; on eût dit des anges absorbés
" en Dieu. Lorsque le moment de la communion
" est venu, je les ai vus s'avancer vers la table
" sainte pénétrés d'amour, de respect et d'humilité.
" Leurs yeux étaient modestement baissés, leurs
" mains jointes sur la poitrine, sur leur figure se
" peignait la joie de l'innocence, leur maintien, en un
" mot, respirait la foi la plus vive, la confiance la
" plus grande. On eût dit des enfants bien nés qui
" allaient se jeter dans les bras de leur père.

" Le moment surtout où mon édification fut à
" son comble, c'est celui où ils sont retournés à leur
" place, après la sainte communion. Comme ils
" paraissaient anéantis devant l'anguste majesté
" du Dieu trois fois saint qu'ils venaient de recevoir
" dans leur cœur ! Le front incliné vers la terre, les
" yeux baignés de larmes, la figure couverte de leurs
" mains, ils paraissaient noyés dans un océan de
" délices et rien au monde ne paraissait pouvoir les
" distraire. Pas un regard indiscret, pas un mou-
" vement qui témoignait de la fatigue, de la curiosité,
" ou de la distraction. On eût dit, pendant tout le
" temps de l'action de grâces, que chacun de ces
" enfants était seul sur la terre, avec son Dieu !
" N'ayant un cœur que pour l'aimer, des forces et

“ une volonté que pour le servir ! Jamais je n’ai
“ été témoin de pareille immobilité, chez les enfants,
“ de semblable recueillement, dans le lieu saint ;
“ car l’exemple de ces petits anges exerçait la plus
“ grande influence sur toute l’assistance.

“ Aussi, quelles ont dû être délicieuses les émo-
“ tions de ces jeunes cœurs, lorsqu’ils se sont vus
“ en possession du Bien-Aimé après lequel ils sou-
“ piraient depuis si longtemps ! Lorsqu’ils ont pu
“ se dire, en toute vérité : Mon Jésus est tout à
“ moi, et je suis tout à lui.”

“ A ce spectacle ravissant, voici le souvenir qui
“ s’est présenté à ma mémoire : Je me suis repré-
“ senté St. Jean, la tête appuyée sur la poitrine de
“ son divin maître, et lui répétant d’une voix divi-
“ nement inspirée : Je vous aime ; je vous aime !
“ Ces enfants me paraissaient endormis sur le sein
“ de Jésus, et si j’avais eu des séraphins à peindre,
“ j’aurais pris mes modèles parmi cette troupe inno-
“ cente.

“ Au sortir de l’église, j’ai appelé votre petite
“ Anne qui n’était pas celle qui m’avait le moins
“ édifié, et je la priai de me dire ce qu’elle avait
“ ressenti à l’heureux moment où Notre-Seigneur
“ était descendu dans son âme ; voici ce qu’elle m’a
“ répondu avec une naïveté charmante : O Mon-
“ sieur, je n’ai jamais passé de moments plus doux.
“ Ma joie était si grande que je ne pourrai jamais
“ l’exprimer ; il ne m’a pas même été possible de
“ réciter les actes que j’avais appris, tant je versais
“ de larmes ; mais je vous assure que c’étaient des
“ larmes que je n’aurais pas voulu échanger contre
“ les plus beaux rires. Il me semblait entendre du
“ fond de mon cœur la voix de mon Jésus, qui me
“ disait : Eh ! bien, ma fille, voilà que j’ai rempli
“ tous vos désirs ; voulez-vous me promettre, à cette

“heure, que vous m’aimerez toujours, et que vous
“ne consentirez jamais au péché? Alors, les larmes
“ont baigné toute ma figure; et je me suis écrié du
“plus profond de mon cœur: Comment, mon bon
“Jésus, vous me demandez de vous aimer! Mais
“ne trouve-t-on pas le comble du bonheur dans
“votre amour! Oui je vous aime, je vous aimerai
“toujours, toujours; et je préfère mille fois mourir
“dans ce moment, plutôt que de ne jamais vous
“offenser mortellement.”

Voici maintenant une lettre qu’une petite pensionnaire, qui avait fait sa Première Communion, écrivait à sa mère, le lendemain.

Enfin, enfin, chère petite maman, j’ai eu le bonheur indicible de faire ma première communion, hier! Je possède mon Bien Aimé, et j’espère le posséder toujours.” Permettez, petite mère, que je vous fasse part des sentiments qui se pressaient dans mon jeune cœur, après être revenue de la table sainte. Je me jetai à genoux dans mon banc, je me couvris la figure de mes mains, j’inclinai mon front sur ma poitrine pour qu’il fut plus près du feu divin qui enflammait mon âme; et je demandai à mon Jésus: *Mon aimable sauveur, êtes-vous véritablement dans mon cœur?* Aussitôt j’entendis une voix plus douce que le miel qui me répondit: *“Oui, ma fille bien-aimée; j’y suis assis sur un trône d’amour et tous les anges environnent ce trône.”* A cette réponse, je m’humiliai profondément, et mes yeux devinrent comme deux sources intarissables; mais ces larmes n’étaient pas comme celle que l’on verse sur la terre; non, non, ma chère maman! Ordinairement, on n’aime pas à pleurer: Eh! bien, moi, plus je pleurais, plus j’éprouvais de bonheur, et plus j’aurais voulu pleurer. Si Jésus me demandait mon cœur, toujours je lui donnais en pleurant. Mon Dieu, mon Dieu, qui osera nier qu’un quart

d'heure passé en la compagnie de Jésus vaut infiniment mieux que toutes les joies de la terre ! Dans cet instant, me voyant si riche, puisque j'avais tous les trésors du ciel à ma disposition, je me mis à prier, mais comme je n'avais jamais prié de ma vie, ma confiance était égale à mon amour. Tendré Jésus m'écriai-je alors dans l'effusion de mon cœur, que pouvez-vous me refuser, après vous êtes donné à moi sans réserve ! De grâce, si je dois vous oublier un jour, si je dois être assez malheureuse pour vous offenser mortellement ; vite, vite, arrachez moi la vie, appelez-moi à vous avant la fin de cet heureux jour... Il ne m'a pas exaucé, ce qui me fait espérer que je lui serai toujours fidèle. Je continuai encore à l'invoquer. Mon Sauveur, lui dis-je, de grâce rendez à ma bonne maman le bien qu'elle m'a fait, fortifiez sa piété, son amour, conservez-la longtemps, longtemps à l'affection de sa petite fille et de ses autres enfants." Je priai aussi pour tous mes parents, M. le Curé et mes bonnes maîtresses, et je serai exaucée, car mon doux Jésus me l'a promis.

Je dois vous dire encore, chère mère, que j'ai fait mon possible pour ne pas perdre un instant de ce jour précieux et unique, dans la vie. Je me suis sans cesse occupé du trésor que je portais dans mon cœur. Je me disais à tout moment : " Je porte le ciel et toute sa félicité dans un vase fragile ; si j'allais faire un faux pas et le briser ! Hélas ! je serais inconsolable, j'en mourrais de chagrin ! Je l'espère, pas une de mes paroles, de mes pensées, pas un mouvement de mon corps et de mon âme qui n'ait été pour mon Dieu.

Le soir de ce beau jour, nous avons fait le renouvellement des vœux du baptême. Quel moment solennel que celui où ayant la main étendue sur les fonts baptismaux, nous disions d'une voix émue :

“ Je renonce à Satan, à ses œuvres, à ses pompes.”
Nous nous rappelions alors, en tremblant, que le serment que nos parrains et marraines ont fait pour nous, quand l'eau sainte a coulé sur notre front, est écrit dans le ciel, et nous sera présenté au jour terrible du jugement.

Des fonts sacrés, nous nous sommes rendus, en procession, à l'autel de Marie. Ah ! c'est là encore, que nous avons éprouvé de profondes et bien douces émotions. Comme mon cœur battait d'amour ! Comme mes larmes se mêlèrent à celles de mes chères compagnes, quand M. le curé nous fit la peinture de la bonté, de la douceur et de la tendresse de notre Mère qui est au ciel ! Comme j'aurais, alors, désiré m'envoler dans ses bras maternels pour y demeurer pendant toute l'éternité ! Mais cette faveur m'a encore été refusée. Je vous assure que les consolations que j'ai reçues dans ce moment, sont immenses. Que de choses je lui ai dites pour vous et pour moi ! Oui, elle est ma mère, et je l'aimerai toujours comme une enfant dévouée.

Priez, vous, chère maman, pour que je n'oublie jamais mes saintes résolutions.

Votre enfant dévouée, etc.,

ANGÉLINA.

Extrait d'une lettre à M. l'abbé Tanguay.

Nos lecteurs liront avec satisfaction l'extrait suivant d'une lettre adressée à M. l'abbé Tanguay, par une des premières familles de Rome.

Rome, 18 Sept., 1871.

Cher Monsieur,

La situation de Rome est toujours alarmante. Profanation des sanctuaires, insulte aux images sacrées,

luées aux fidèles lorsqu'ils sortent des églises. Cris de mort aux prêtres, aux jésuites, au Pape, etc. Vive Garibaldi, vive la Commune et l'Internationale, etc..... J'espère que le bon Dieu viendra vous consoler bientôt ; mais jusqu'à présent il n'y a rien à espérer politiquement.

Le Saint-Père jouit, cependant, d'une parfaite santé, et il est toujours d'une résignation admirable.

Le culte de la bonne sainte Anne en Canada.

(Suite.)

Il est établi d'une manière bien évidente, parce que nous avons dit dans les deux articles précédents, que le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray est l'origine de la dévotion à la bonne sainte Anne en Canada.

Après l'incendie de la chapelle de *Notre Dame de Recouvrance*, lorsqu'on commença, en 1647, la construction de l'église paroissiale de *Notre-Dame de Québec* (1), qui peut-être considérée comme la première église bâtie en Canada, (car, avant cette époque, on n'avait guère élevé que de petites chapelles) (2), les missionnaires jésuites qui remplissaient les fonctions curiales, obéissant autant à leur propre dévotion qu'aux vœux des paroissiens, consacrèrent une des chapelles de la nouvelle église à sainte Anne.

Jamais, depuis ce jour, la prière des fidèles du Canada n'a cessé de s'élever de ce pieux sanctuaire, qui a été agrandi et orné d'âge en âge, jusqu'à nos jours, et qui a l'honneur de posséder une des reliques les plus précieuses de la bonne sainte Anne.

La chapelle Sainte-Anne de la cathédrale est ainsi le plus antique sanctuaire qui ait été élevé en Canada à l'auguste mère de Marie.

(1) La première pierre fut posée le 23 septembre 1647 et la première messe célébrée le 24 décembre 1650.

(2) *Relations des Jésuites*.

Comparé à cette riche et vaste chapelle d'aujourd'hui, il était bien simple et bien pauvre l'autel primitif élevé par nos pères pour honorer sainte Aune ; car la colonie naissante ne possédait que de bien faibles ressources. Mais la piété des fidèles s'ingéniait à suppléer par des présents à la pauvreté de l'église. On en trouve une preuve, touchante par sa simplicité, dans le *Catalogue des Bienfaiteurs de Notre-Dame de Recouvrance*. Parmi les offrandes faites par les habitants, on remarque les dons suivants : "1656, "Madame Morin, un escharpe de coton barriolée de jaune, "pour la chapelle Sainte-Anne.

"M. Vignal (chapelain des Ursulines), une nappe pour "la chapelle Sainte-Anne"

Cette tendre dévotion des colons, qui se manifestait par des actes isolés, ne pouvait manquer de se faire jour d'une manière plus éclatante et plus universelle. Aussi, dès le commencement de l'année suivante (1657), la classe ouvrière de Québec se réunit pour réclamer le privilège de se former en congrégation, afin de se vouer plus spécialement au culte de notre Sainte et de chanter, publiquement ses louanges. "Le 10 avril 1657, écrit le P. De Quon "dans le *Journal des Jésuites*, je signai à la requête des "menuisiers demandant l'établissement de la confrérie de "Ste. Aune."

Il est donc bien vrai de dire que la dévotion à la Mère de la Sainte Vierge date du berceau même de la colonie ; et c'est bien à tort qu'un auteur moderne a voulu prétendre qu'elle n'avait été introduite que plus tard en Canada par M. l'abbé de Queylus, qui n'arriva, pour la première fois, en ce pays, que le 29 août 1652, c'est-à-dire après tous les événements que nous venons de raconter.

Lorsque les premiers événements se formèrent à la côte de Beaupré, les missionnaires allaient porter aux habitants les secours de la religion aux principales époques de l'année, et leur administraient les sacrements dans quelque maison où ils élevaient des autels provisoires. Ainsi l'on voit par les registres de Québec,

que " le 13 de mai 1614, le P. Anne de Noue, jésuite, baptisa en l'une des deux maisons de Beaupré....."

Avant 1650, il n'y avait aucun établissement permanent entre la rivière aux Chiens et la Grande Rivière qui forment les deux limites de la paroisse de Sainte-Anne.

Les premières concessions datent de cette année même (1).

En 1658, un des habitants du Petit-Cap, (2) nommé Etienne de Lessart, homme honorable et rempli de piété, offrit à M. de Queylus, qui remplissaient alors les fonctions de curé dans l'église paroissiale de Québec, une terre de deux arpents de front et d'une lieue et demie de profondeur, située sur sa concession. Il ne mit d'autre condition à cette offrande, si non que, dans la présente année, on commencerait sans délai et que l'on continuerait ensuite de rebâtir une église dans ce lieu. Cette proposition fut acceptée le 8 mars, et le 13 suivant, M. Vignal fut délégué par M. de Queylus pour aller bénir la place de l'église, qui fut dédiée à sainte Anne. Ce fut le gouverneur-général de la Nouvelle-France, M. d'Ailleboust, qui vint lui-même poser la première pierre de la nouvelle église. Lorsqu'on commençait cette construction, un habitant de la côte de Beaupré, nommé Louis Guimont, affligé de douleurs de reins, alla poser, par un motif de dévotion, trois pierres dans les fondements de la nouvelle église, et soudain se trouva guéri. Cette guérison devint l'occasion d'une autre plus frappante encore. Marie-Esther Ramage, femme d'Elie Godin, était atteinte d'une infirmité qui la tenait tout courbée depuis huit mois, et l'obligeait de se traîner péniblement à l'aide d'un bâton, sans espérance de ne jamais recouvrer la santé par un remède humain. Sur le récit que lui avait fait son mari de la guérison de Guimont, elle se mit à invoquer

(1) Archives du Séminaire de Québec.

(2) Tel était le nom primitif de l'endroit qui fut nommé depuis Sainte-Anne du Petit-Cap. On dit aujourd'hui Sainte-Anne de Beaupré, Sainte-Anne du Nord, ou simplement la Bonne-Sainte-Anne.

sainte Anne ; et au même instant elle se trouva sur ses pieds, parfaitement droite, et aussi libre de l'usage de tous ses membres qu'elle n'avait jamais été dans sa meilleure santé. Ces guérisons furent suivies de beaucoup d'autres non moins remarquables, opérées subitement dans la nouvelle-église, et devinrent l'heureuse occasion qui accrédita de plus en plus la dévotion envers sainte Anne et rendit célèbre ce lieu de pèlerinage dans tout le Canada. On y accourut bientôt de tous côtés, et l'affluence était si grande, durant le dix-septième siècle, que, le jour de la fête de sainte Anne, on y voyait réunis jusqu'à mille et douze cents communians, sans parler d'un très-grand nombre de pèlerins qui, dans le reste de l'année, s'y rendaient de toutes parts (1).

S'il faut en croire une note adressée à M. de Maizerets, en 1686, et qui se conserve aux archives du Séminaire de Québec, ce fut une image miraculeuse de sainte Anne qui fut, dès l'origine, l'occasion de ces merveilles. On ne trouve nulle part ailleurs de trace de ce tableau qui a disparu depuis longtemps.

Voici ce qu'on lit dans ce document :

“ Ce fut alors (après la construction de la première
“ église) que Dieu commença d'opérer des guérisons par
“ l'Image miraculeuse de Ste. Anne qui y fut mise vers
“ l'an 1661 ou 62.”

L'auteur de cette note paraît ignorer qu'avant cette date, c'est-à-dire à l'époque de la construction de l'église, en 1658, il s'était déjà opéré des miracles. Les grandes faveurs obtenues à l'occasion de ce tableau ont pu lui faire croire qu'il avait été l'origine des premiers miracles arrivés à Sainte-Anne.

Quoiqu'il en soit, ces guérisons furent accompagnées de circonstances tellement frappantes, qu'en 1668, dix ans seulement après la fondation de l'église, M. Thomas Morel, qui en était curé, composa son recueil des *Miracles de sainte Anne*, que, dans la suite, Mgr. de Laval, premier évêque de Québec, examina et déclara confor-

(1) Histoire de la Colonie Française en Canada, Vol. II.

mes à la vérité. Ce prélat ajoutait à son jugement ces paroles remarquables : “ Nous le confessons, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante, que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l’assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples.”

La vénérable mère Marie de l’Incarnation, dans une lettre écrite à son fils, le 30 septembre 1665, raconte ainsi les prodiges opérés par l’intercession de sainte Anne :

“ A sept lieues d’ici, il y a un bourg appelé le Petit-Cap, où il y a une église de Sainte-Anne dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la très-Sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé.”

En 1668, une précieuse relique de sainte Anne, consistant en une partie de l’os d’un doigt, fut envoyée par le chapitre de Carcassonne à Mgr. de Laval. (1) Confiée au R. P. Henri Nouvel, missionnaire jésuite de la Nouvelle-France, elle fut exposée solennellement pour la première fois, dans l’église de Sainte-Anne de Beaupré, le 12 mars 1670. (2) La reine Anne d’Autriche y envoya en présent de superbes ornements, et M. de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, l’enrichit de dons considérables. Il offrit, entre autres, le tableau du maître-autel, qu’il fit peindre par Lebrun. Une lampe d’argent fut présentée par M. de La Chenaie, en action de grâce d’un bienfait signalé ; deux tableaux et

(1) On lit, sur l’authentique, ces paroles écrites par l’évêque de Pétrée : *Impulit nos hujus ecclesie celebritas, in qua jam plura miracula ope beate Annæ perpetrata sunt.*

(2) La cathédrale de Québec possède une relique remarquable de sainte Anne ; la phalange d’un doigt qui fut envoyé, le 2 juillet 1843, à Mgr. Turgeon par Mgr. Joseph Julien de St. Rome Gualy.

un reliquaire d'argent par le premier évêque de Québec ; un tableau de dix pieds de hauteur, par M. de Dombourg.

On y conserve encore un crucifix d'argent, d'un beau travail, donné en 1706, par le célèbre héros canadien d'Iberville.

Monseigneur de Laval, dans un mandement daté du 3 décembre 1667, par lequel il supprimait un certain nombre de fêtes, érigea celle de sainte Anne en fête d'obligation pour toute l'étendue de la Nouvelle France " parce que, dit-il, le Christianisme a un besoin tout particulier de puissants protecteurs au ciel, et que nous avons reconnu un concours général de tous les fidèles à recourir en tous leurs besoins, avec une piété et dévotion singulières, à la bienheureuse sainte Anne, et même qu'il a plu à Dieu, depuis plusieurs années, faire paraître, par beaucoup d'effets et secours miraculeux, que cette dévotion lui est très-agréable, et qu'il reçoit volontiers les vœux qui lui sont présentés par son moyen."

(A continuer.)

CHRONIQUE.

CHICAGO !

Chicago ! Comme le nom de cette reine des Etats de l'Ouest sonne aujourd'hui lugubrement aux oreilles du monde entier ! Il n'y a encore que quelques jours, on ne parlait de cette immense cité que pour entonner un hymne d'éloges sur ses prodigieuses richesses, sur son progrès étonnant, sur ses monuments gigantesques, &c.

Aujourd'hui, c'est le cœur serré par une indicible douleur, c'est avec des larmes amères que le nom de cette ville, qui s'est élevée comme par enchantement, revient sur nos lèvres ; car son front majestueux est enseveli sous des monceaux de cendres et de pous-

sière. Ses palais superbes, ses vastes hôtels où la beauté du marbre le disputait à la richesse de l'art, ses maisons de commerce si grandioses, ses collèges, ses temples somptueux, ses musées, ses bibliothèques, ses banques, ses manufactures, ses nombreuses imprimeries, ses résidences princières, son aqueduc, &c., toutes ces constructions qui faisaient l'admiration et l'étonnement des visiteurs de l'ancien et du nouveau monde, ont été dévorées, en quelques heures, par un des plus épouvantables incendies dont il soit fait mention dans l'histoire.

Samedi matin, le 7 octobre, une dépêche expédiée de New-York, nous apprenait que la veille, à une heure assez avancée de la soirée, l'incendie s'était déclaré, à Chicago, et qu'à minuit, plus de la moitié de la ville était devenue la proie des flammes, et que l'élément destructeur, poussé par un vent impétueux, continuait ses épouvantables ravages, menaçant de tout ruiner sur son passage.

Dans la journée, et les jours suivants, d'autres dépêches qui se succédaient rapidement, nous apprirent que rien n'avait été exagéré, que l'épouvante et la frayeur avaient été extrêmes, que les pertes étaient énormes, que les deux tiers de cette grande merveille du monde, présentaient le plus navrant spectacle, et étaient ensevelis sous des ruines fumantes. Aujourd'hui que les flammes ont laissé échapper leur proie, qu'une pluie abondante est venue éteindre le bucher, mesurons, si c'est possible, toute l'étendue de cette grande calamité.

Nous ne connaissons pas encore exactement le nombre des malheureuses victimes dont les os calcinés sont mêlés aux cendres de la grande ville; mais on ne croit pas exagérer en le portant à cinq cents. Quant aux ruines matérielles, telles qu'elles se dessinent aujourd'hui, elles sont immenses, et les calculs

les moins empreints d'exagération, portent la perte totale à 300,000,000 de piastres. Quant aux personnes que le désastre a jetées sur le pavé et qui attendent du ciel et de la charité publique un adoucissement à leur affreux malheur, on élève leur nombre à 150,000.

Comment ne pas être atterré à la vue d'une pareille catastrophe ! Mais, nous Canadiens, dans l'excès du malheur, nous avons un motif de nous consoler. On sait qu'il y a à Chicago une colonie de nos compatriotes qui s'élève à près de 15,000 âmes. Leur position, la construction de leurs demeures, tout nous fit d'abord craindre qu'ils ne fussent au nombre des premières victimes ; mais par une protection toute spéciale que nous ne saurons trop reconnaître, ils ont tous ou presque tous échappé au ravage de l'élément destructeur.

Mais, si le malheur est grand, il donne lieu à la manifestation d'une immense charité, à l'expression des plus vives sympathies. Toute la nation américaine s'est, pour ainsi dire, levée comme un seul homme, pour tendre une main secourable à ses frères infortunés, pour porter secours à une si grande misère. Les villes de New-York, Boston, Philadelphie, St. Louis, Cincinnati ont aussitôt souscrit des centaines de mille piastres, pour procurer les premiers secours à leurs compatriotes malheureux. Le cri de la suprême détresse a traversé l'Océan avec la rapidité de l'éclair, et déjà, dans toutes les grandes villes de l'Europe, l'on a ouvert des souscriptions au fond de secours des incendiés de Chicago.

Les Citoyens de Québec, qui ont été éprouvés par tant d'incendies, et qui conséquemment pouvaient se faire une juste idée des souffrances et des angoisses qui torturaient les malheureuses victimes

de cette terrible conflagration, se sont aussitôt mis à l'œuvre, et ont donné de nobles et généreux exemples à tous leurs concitoyens.

Pour exciter davantage nos témoignages de sympathie, donnons quelques détails que nous a transmis le télégraphe, et dont quelques-uns sont de nature à exciter la plus profonde tristesse. D'abord, l'espace de terrain ravagé par le feu, couvre une superficie de neuf milles. L'aqueduc, ce travail gigantesque, comparé à celui de Rome, est complètement en ruines, et on ne peut se procurer de l'eau qu'à une distance de cinq milles, dans le lac Michigan.

Aucune plume, quelqu'exercée qu'elle soit, ne pourra retracer les scènes de désespoir qui se sont reproduites pendant toute la durée de cet incendie.

Quelle langue assez éloquente pour raconter les lugubres gémissements, les cris déchirants, les lamentations, les sanglots de milliers de femmes, d'enfants, de vieillards, courant dans toutes les directions, toujours poursuivis par une mer de feu ; se recherchant, sans pouvoir se retrouver, ou se retrouvant, sans pouvoir se secourir ? Qu'il était affreux le spectacle qu'offrait un malheureux père, sortant de sa maison en feu avec ses trois enfants dans les bras, surpris par les flammes qui venaient à sa rencontre, et réduit en cendre, en quelques minutes, avec les objets de sa tendresse ! Après un pareil spectacle, est-il étonnant que l'épouse de ce malheureux qui en avait été témoin, que la mère de ces jeunes victimes, aient été atteinte de folie furieuse ! Que la foule qui stationnait dans les rues, dût éprouver un terrible serrement de cœur, en voyant un père, une mère, quatre enfants sur le toit d'une haute maison, tendant les bras vers elle, et la suppliant de venir les arracher aux flammes qui com-

mençaient déjà à les envelopper, et se voyant impuissante à soulager une si grande infortune ! Combien d'autres familles ont péri dans d'aussi tristes circonstances ! Combien de pères, de mères, de frères et de sœurs, d'enfants ont été victimes de leur zèle à vouloir arracher au brasier quelques membres de leurs familles !

Maintenant, pour distraire notre douleur, faisons en quelques pages l'histoire du prodigieux accroissement de cette grande cité.

Le terrain sur lequel est construit cette ville, qui compte aujourd'hui près de 400,000 âmes, présentait le plus triste aspect, il n'y a encore que quarante ans. A cette époque, au lieu d'édifices superbes, de maisons qui portent leur toit dans les nues, on ne voyait que marais et prairies, et quelques demeures de chétives apparence, dispersées çà et là, et c'est s'exposer à n'être pas cru, au premier abord, par tous les lecteurs, que de leur dire, qu'en 1813, Chicago ne contenait encore qu'une douzaine de familles. En 1833, l'emplacement où est aujourd'hui Chicago prit l'aspect d'un bourg ou d'une petite ville qui se donna une administration composée de cinq cyndics. Cette bourgade ne contenait alors que vingt-huit voteurs.

En remontant le cours des années, on voit que ce fut dans le cours de l'été 1673, que fut découverte pour la première fois, par l'immortel excursionniste Joliette, accompagné du père Marquette, S. J., de cinq français et de deux sauvages, qui servaient d'interprètes, la contrée où se trouve aujourd'hui Chicago. De cette date à 1796, elle ne fut visitée que par des voyageurs qui parcouraient les forêts du nouveau monde, pour faire la traite avec les sauvages. Ce fut vers ce temps qu'un nègre de St. Domingue vint s'y fixer et commença à faire quel-

ques défrichements. Si nous consultons des détails fournis par le *Nouveau Monde*, nous apprenons que ce noir céda bientôt son établissement à un Français du nom de Le May, et que ce dernier, plus entreprenant que son prédécesseur, fit un commerce avec les indiens du voisinage.

Mais le premier qui se soit fixé d'une manière permanente à Chicago et qui y ait inauguré un grand commerce de pelleteries est John Kinsie.

Ce premier établissement remonte à 1804.

Six ans plus tard, c'est-à-dire, en 1810, il n'y avait encore que deux familles, à cet endroit, si on en excepte celles qui étaient en communication avec le Fort Militaire. Comme nous venons de le dire, une de ces familles était celle de John Kinsie, l'autre, celle d'un canadien-français, du nom de Oimet, marié avec une indienne.

En 1823, un homme qui se jouait des obstacles, M. Archibald Clybourne, vint s'établir à Chicago, pour y faire le commerce des fourrures ; mais bientôt, il abandonna ce trafic pour se livrer exclusivement à l'agriculture ; plus tard, il se livra de nouveau au commerce qui lui procura une grande fortune.

De 1823 à 1836, Chicago progressait, mais si lentement que l'on peut dire que c'était à pas de tortue. Cette petite ville semblait attendre son acte d'incorporation, qu'elle reçut le 4 mars 1837, pour entrer de plein pied dans la vie des améliorations et du progrès. Si on consulte le recensement qui s'y fit, pour la première fois, cette année là, voici les statistiques que nous y recueillons : la population était de 4,400 habitants ; il y avait 4 magasins en gros, 398 demeures, 29 magasins de marchandises sèches et de variétés, 5 magasins de fer, 3 pharmaciens, 16 magasins de provisions, 10 auberges, 26 épiceries, 17 bureaux d'avocats et 5 églises.

Le premier vaisseau qui entra dans le port de Chicago, y arriva le 11 juin 1834, et pendant l'été, 150 autres vaisseaux vinrent y déposer leur cargaison.

Le premier steamboat qui ait fait le tour des lacs, est le *Jefferson*, qui jeta l'ancre devant Chicago, le 8 juin 1835.

L'endroit où est bâtie la ville, dit M. Gérard, auquel notre confrère emprunte presque tous ses détails, était autrefois, un lieu favorable à la chasse. Les ours, les renards et les loups y étaient aussi communs en 1834, que le sont aujourd'hui, les chiens et les chats.

Vers cette époque, la ville commença à s'agrandir, et sur trois points principaux, les maisons commencèrent à s'élever de toutes parts. Un groupe se forma à Wolf Point, sur le côté ouest de la rivière; un autre près du Fort Dearborn; et le troisième au nord, près de la côte du lac. Les terrains situés entre le Fort et Wolf Point furent longtemps sans grande valeur, tandis que la partie située sur le côté Nord, prenait une valeur considérable. En 1836, l'église St. Jean, et un magnifique hôtel, Lake House, furent bâtis en ce lieu. Peu après, des résidences privées, en assez grand nombre, commencèrent aussi à s'y élever, quoique la propriété eût encore peu de valeur. La première maison en charpente a été bâtie en 1832, par George Dale. La seconde fut érigée au coin des rues South Water et La Salle. Le terrain sur lequel elle était bâtie, avait 100 pieds sur 80, et fut vendu à \$80. Aujourd'hui, la même propriété vaut des milliers de piastres. La première maison de brique fut une demeure privée.

Voilà quels ont été les commencements de Chicago.

Dans l'espace de quarante ans, cette ville a fait des prodiges de valeur et s'est accrue d'une manière si étonnante qu'elle est devenue la métropole du commerce des états de l'ouest.

En apprenant l'immense infortune qui vient de détrôner la grande cité, les habitants de New-York criaient tout haut, dans les rues ; c'est un châtiement ! Ce cri peut être vrai ; car Chicago est loin d'être une ville modèle ; mais la ville qui jette la pierre à l'autre, est elle sans péché ; n'est-ce pas Sodome qui accuse Gomorrhe ? Et cette accusation n'est-elle pas provoquée par la jalousie, parceque la Reine de l'Ouest disputait la suprématie à son orgueilleuse rivale ?

Quoiqu'il en soit, Chicago ne tardera pas à reprendre sa place parmi les principaux centres commerciaux ; car déjà d'après une dépêche du 20 octobre, le district incendié est couvert d'ouvriers et la plus grande activité règne partout ! Le commerce reprend de la manière la plus rapide possible. L'aqueduc, cette merveille qui avait englouti des millions, est aujourd'hui en pleine opération, et toutes les parties de la ville sont abondamment pourvues d'eau, et le département du feu est parfaitement réorganisé.

La vente de la "Tribune" a été ouverte, hier, pour la première fois, depuis l'incendie, et tout son contenu a été trouvé intact.

Le travail du déblaiement des ruines est une bénédiction pour les pauvres ouvriers, qui gagnent \$1.50 par jour. Les charpentiers obtiennent \$3 à \$3.50 ; les maçons en briques, le même prix. Le prix de la brique est élevé de \$6.50 à \$12 et \$15, mais l'approvisionnement est abondant, et les prix vont tomber.

Mais pour détourner les ouvriers canadiens qui

seraient tentés d'aller demander de l'ouvrage à cette ville infortunée, nous croyons devoir les avertir que déjà un grand nombre de bras venus d'ailleurs, sont sur les lieux et vont amener une diminution des prix de la main d'œuvre.

Ce qui augmente la confiance et le courage de ceux que le malheur vient de frapper, c'est que le secours leur vient en abondance et de partout. La ville de New-York seule a souscrit \$2,200,000 en leur faveur.

Les nouvelles que nous recevons d'autres parties des états de l'ouest ne sont pas moins déplorables que celles que nous recevions, il y a quelques jours, de Chicago. Le feu sévit dans les forêts du Michigan et les dommages qu'il y fait sont énormes. Déjà plusieurs petites villes ou villages sont devenus la proie des flammes.

On télégraphie de Green Bay, Wisconsin, le 4 d'octobre :

Six ou sept comtés du Nord-Ouest du Wisconsin sont en ce moment la proie d'incendies comme on n'en n'avait jamais vu dans ce pays. La sécheresse a été si grande en août, qu'elle a tari les sources, les ruisseaux, les rivières, et desséché la terre à une telle profondeur que le sol lui-même brûle, et qu'on voit tomber des arbres dont les racines sont dévorées par le feu. Les granges et leur contenu, les meules de foin, le blé d'inde, &c., ont été consumés sur une étendue de plusieurs centaines de milles.

L'*Advocate* estime à 150 milles carrés l'étendue de la surface du pays qui a été brûlé de fond en comble.

Un télégramme de Milwaukee, de la même date, dit :

Les incendies sévissent, en ce moment, sur une surface de plus de 3,000 milles carrés de territoire. Une centaine de familles, dont les habitations et

tous les biens sont brûlés, se sont réfugiées à Green-Bay, ou dans d'autres villages. Cent autres familles, pour le moins, sont en péril imminent d'avoir aussi leurs propriétés réduites en cendres. De grandes étendues de forêts de pins sont détruites. Les ours et autres animaux sauvages, chassés des bois en feu, fuient dans toutes les directions. Les provisions de toute nature, pour l'homme et les animaux, sont anéanties, et la famine sera excessive l'hiver prochain.

Terminons ce lugubre récit par des détails navrants que nous donne le *Courrier des Etats-Unis* :

A Peshtigo, petite ville de 2,000 âmes, il n'est resté que quelques hommes, occupés à rechercher et à enterrer les morts.

Le feu qui a détruit ce village, a commencé dans la soirée du 8, et s'est annoncé, à l'heure où les habitants revenaient du service religieux du soir, par un bruit étrange, semblable au grondement lointain de la mer. Bientôt des globes de feu, pareils à des météores, s'abattirent sur divers points du village, embrasant tous les objets qu'ils touchaient. A cette vue, la panique s'empara de la population entière, et chacun se disposa à fuir, en emportant ce qu'il avait de plus précieux ; mais soudain, une lumière brillante parut à l'horizon, le firmament était tout en feu, et des tourbillons de flammes enveloppèrent le village comme dans un linceul, brûlant ou suffoquant tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de chercher un asile dans la rivière. Un feu pareil ne s'était jamais vu. Au milieu de l'immense masse de flammes, sans cesse activée, par le souffle de la tempête, on discernait les étincelles électriques qui s'échappaient du sol, par millions, et allaient se perdre dans l'embrèvement général.

Plus d'un tiers de la population a péri, dans cette

effroyable nuit et vingt-un habitants d'un village adjacent ont partagé cette mort horrible.

Les survivants n'ont dû leur salut qu'à la précaution qu'ils ont eu de rester toute la nuit enfoncés dans les marais ou la rivière, se tenant accrochés au débris flottants, et obligés à chaque instant, de plonger la tête sous l'eau pour n'être pas rôtis. Beaucoup se sont noyés, ayant lâché prise soit au contact des boules de feu, soit sous le piétinement des animaux domestiques qui, fuyant les flammes, s'étaient aussi précipités dans la rivière.

Quatre cent cadavres ont été retirés de dessous les cendres qui indiquent seules aujourd'hui l'emplacement de Peshtigo, et l'on croit que trois cents au moins, sont encore dans la rivière ou sous les ruines.

Le nombre des personnes brûlées vivas dans l'Etat du Wisconsin, est, d'après les recherches faites jusqu'à ce jour, de plus de quinze cents. C'est à glacer le sang dans les veines !

On annonce aussi, mais sans détails, la destruction complète de Mere Kaure. De Green Bay à Menomonee, tout le pays est en feu.

Dans le comté de Calumet, il ne reste pas un village, pas une habitation.

Une dépêche de San Francisco annonce que les montagnes sont en feu, sur toute l'étendue de la Californie.

Hélas ! de si épouvantables désastres appellent une immense charité. Sera-t-elle à la hauteur du malheur et des besoins sans nombre à secourir ? Nous l'espérons, et nous avons le ferme espoir que le peuple Canadien, qui, lui, a été souvent éprouvé, n'écouterà encore, dans ces tristes circonstances, que la générosité de son bon cœur, qu'il se rappellera que l'aumône porte toujours la bénédiction.

avec elle, et qu'un verre d'eau donné au nom de Jésus-Christ, reçoit toujours sa récompense, même sur la terre.

GRANDES ET HEUREUSES NOUVELLES !

Dernièrement, les Cardinaux de Rome se sont rassemblés pour discuter une question de la plus haute importance. Il ne s'agissait de rien moins que de savoir si Pie IX allait encore s'exiler de Rome, ou y séjourner malgré les outrages sans nom dont on l'abreuve tous les jours. Voici la décision de cette sainte assemblée. Le pape reste à Rome. Est-il survenu quelque incident inattendu dans la politique ? Quelques-uns le croient et l'affirment.

Ce qu'il y a de parfaitement sûr, c'est que depuis cette détermination, le St. Père semble rayonnant d'espérance. Un homme haut placé et un des plus familiers du Vatican, répète dans l'intimité que l'auguste prisonnier ne voit plus les choses sous des couleurs aussi sombres. Le St. Père aurait même dit à un visiteur : *“ J'entrevois l'aurore, non pas l'aurore boréale qui, par son mirage, trompe le regard mais l'aurore du vrai jour, du jour de paix pour l'Eglise et la Papauté. ”*

La veille de la prorogation de l'Assemblée Nationale, en France, 46 membres catholiques ont signé une adresse au Souverain Pontife, protestant de toute l'énergie de leur âme contre l'envahissement sacrilège des Etats, par la révolution, et donnant leur pleine et entière adhésion à toutes les décisions du Concile de Vatican, et avant tout, au dogme de l'Infaillibilité.

Cette démarche est très consolante pour tous les catholiques, et du meilleur augure pour l'avenir de l'Eglise et de la France !